

Avis de Gérard Barbier sur alignement rue des Tamaris.  
Le 29 janvier 2018.

Cette enquête dont l'information vient principalement du site internet de la commune, concerne en fait tous les habitants et je regrette que cela n'ait pas été bien souligné.

Le rapport entre la compétence de l'intercommunalité VEA et Commune n'est pas non plus très clair.

J'ai supposé que les documents téléchargeables sur le site sont identiques à ceux fournis dans le dossier d'enquête, ce qui n'est pas tout à fait le cas. Un récapitulatif aurait été plus précis. Cela amène mes réflexions sur les 6 points ci-après :

- 1- Je n'ai pas trouvé la délibération communale. (en ligne)
- 2- La notice est très insuffisante : est-ce la même justification donnée en conseil. Le PV du conseil ne précise rien à ce sujet.
- 3- La réunion publique est-elle décrite dans la procédure, pourquoi l'ensemble des habitants n'y ont pas été conviés ? Seuls ceux de la rue ( mais la circulation dans Coupvray nous concerne tous même si cette rue est en impasse).
- 4- Il me semble qu'un historique de l'alignement aurait été nécessaire : pour justifier les difficultés rencontrées, pour justifier la naissance des droits et rétrocessions antérieures. Pourquoi ne pas avoir questionné les acteurs antérieurs ?  
Pos en 86 que dit-il ?  
Revision pour Disney en 87 application standard en mars 89  
Modification applicable en 91 ou 95 ?  
Des alignements ont-ils été commandés à plusieurs géomètres et sont déposés en mairie.
- 4- le choix du Géomètre se justifie par cette antériorité, en est-il fait mention quelque part ? Quelles ont été les objectifs fixés ?
- 5- je pense que des règles de qualité des travaux futurs ne sont pas indispensables dans la procédure, n'aurait-il pas été utile de les mentionner pour information ?
- 6 – cet alignement devrait probablement rejoindre le dossier de PLUI, les conditions ne devraient pas être précisées, par exemple si ce projet était retardé, retarderait-il l'adoption des modifications de PLUI en cours ?

Parrallèlement j'ai été surpris de trouver dans les pièces téléchargeables les coordonnées de tous les riverains avec des informations que je pense confidentielles (nom des conjoints, régimes, adresse personnelles y compris à l'étranger, dates de naissance) ceci en document .doc soit récupérable et modifiable. A la disposition de toute la planète ! Je ne souhaiterais pas qu'un alignement dans ma rue se diffuse de cette façon.